

Votants : 79
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 19 janvier 2018
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 30 janvier 2018

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 29 janvier 2018

DIRECTION DEV ECONOMIE - EMPLOI ENSEIGNEMENT SUPERIEUR – VENTE PAR LA SOCIETE DEUX SEVRES AMENAGEMENT A LA SOCIETE ESPRIT SOMMELIER D'UN TERRAIN DE 3 036 M² ENVIRON SITUE SUR LA ZAC "POLE SPORTS" (NIORT)

Titulaires présents :

Jérôme BALOGÉ, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOIN, Daniel BAUDOIN, Jean-Michel BEAUDIC, Thierry BEAUFILS, Jacques BILLY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Christelle CHASSAGNE, Jean-Luc CLISSON, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Fabrice DESCAMPS, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Alain GRIPPON, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Guillaume JUIN, Lucien-Jean LAHOUSSE, Rabah LAICHOIR, Simon LAPLACE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Jean-Pierre MIGAULT, Serge MORIN, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Yvonne VACKER

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Marie-Christelle BOUCHERY à Sylvie DEBOEUF, Alain CHAUFFIER à Jean-Martial FREDON, Charles-Antoine CHAVIER à Jacques BROSSARD, Michel HALGAN à Rabah LAICHOIR, Marie-Paule MILLASSEAU à Sylvette RIMBAUD, Marcel MOINARD à Jean-François SALANON, René PACAULT à Michel PANIER, Alain PIVETEAU à Monique JOHNSON, Dominique SIX à Jeanine BARBOTIN, Elodie TRUONG à Josiane METAYER

Titulaires absents suppléés :

Gérard GIBAUT par Patrice VIAUD

Titulaires absents :

Jean-Romée CHARBONNEAU, Jean-Claude FRADIN, Christine HYPEAU, Dominique JEUFFRAULT, Sophia MARC, Nathalie SEGUIN, Céline VALEZE, Michel VEDIE

Titulaires absents excusés :

Marie-Christelle BOUCHERY, Alain CHAUFFIER, Charles-Antoine CHAVIER, Michel HALGAN, Gérard LABORDERIE, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, René PACAULT, Alain PIVETEAU, Dominique SIX, Elodie TRUONG

Président de séance : Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance : Yamina BOUDAHMANI

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 29 JANVIER 2018

DIRECTION DEV ECONOMIE - EMPLOI ENSEIGNEMENT SUPERIEUR – VENTE PAR LA SOCIETE DEUX SEVRES AMENAGEMENT A LA SOCIETE ESPRIT SOMMELIER D'UN TERRAIN DE 3 036 M² ENVIRON SITUE SUR LA ZAC "POLE SPORTS" (NIORT)

Monsieur **Claude ROULLEAU**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu la concession d'aménagement signée le 12 juillet 2005, entre la Ville de Niort et la Société Deux-Sèvres Aménagement, par laquelle Deux-Sèvres Aménagement est chargée d'acquérir, aménager, équiper et commercialiser les terrains constituant la Zone d'Aménagement Concertée ZAC "Pôle Sports",

Vu l'article L.5216-5 I 1° du Code Général des Collectivités Territoriales aux termes duquel est définie la compétence exclusive des communautés d'agglomération en matière de "création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales, touristiques, portuaires ou aéroportuaires",

Vu la délibération du Conseil d'Agglomération du 21 novembre 2016 relative à la « Définition de la compétence communautaire en matière de ZAE », actant le transfert de la compétence « zones d'activités économiques » à la Communauté d'Agglomération du Niortais à compter du 1er janvier 2017,

Vu le projet de Cahier des Charges de Cession de Terrains de la ZAC "Pôle Sports" annexé à la présente délibération,

Il est proposé que la Société Deux-Sèvres Aménagement cède :

- ✓ à la Société Esprit Sommelier, représentée par son Gérant, Monsieur Philippe RAMBAUD,
- ✓ un terrain de 3 036 m² environ, situé sur la ZAC "Pôle Sports" (NIORT), constitué des parcelles cadastrées HK39 et HK41, et d'une partie de la parcelle HK43,
- ✓ au prix de 75,00 € HT/m²,
- ✓ pour la réalisation d'une construction d'une surface de 750 m² environ, comprenant :
 - une cellule de 400 m² destinée au transfert et au développement d'une activité de "caviste - sommelier - formateur - dégustation" déjà existante à Niort ;
 - une cellule de 350 m² destinée à accueillir une activité complémentaire de type artisanale et/ou commerciale « métiers de bouche ».

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

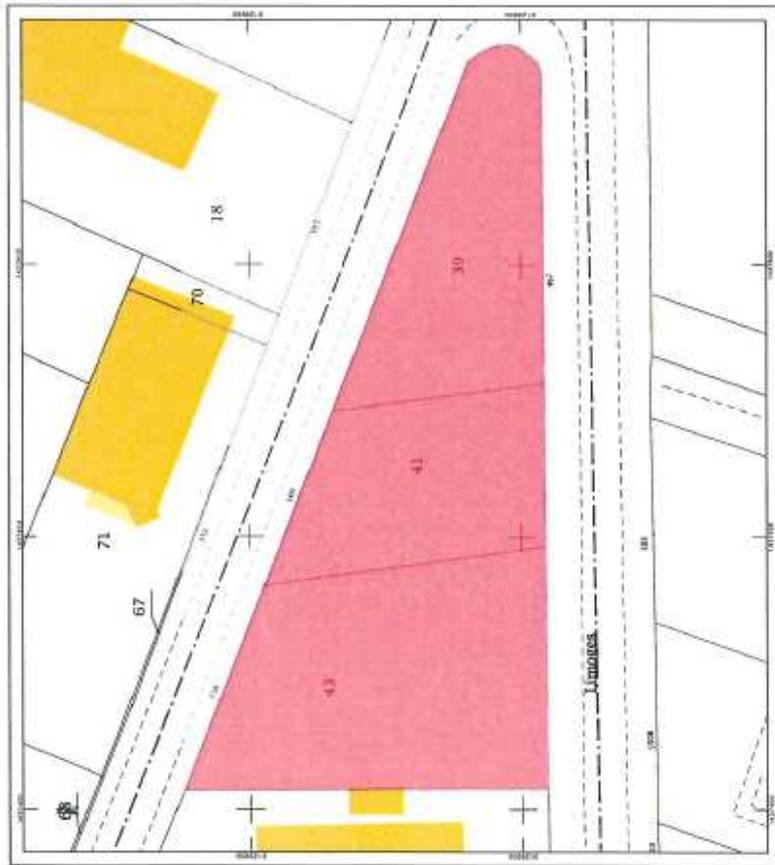
- Autoriser la Société Deux-Sèvres Aménagement à vendre à la Société Esprit Sommelier, représentée par son Gérant, Monsieur Philippe RAMBAUD, une parcelle de 3 036 m² environ, située sur la ZAC "Pôle Sports" (NIORT), au prix de 75 € HT/m²,
- Dire que la Société Deux-Sèvres Aménagement devra soumettre le projet de construction finalisé de l'acquéreur à la collectivité concédante avant le dépôt de la demande de Permis de Construire,
- Autoriser le Président ou le Vice-Président Délégué à signer le Cahier des Charges de Cession de Terrains correspondant à cette vente.

Motion adoptée par 72 voix Pour et 7 voix Contre, Abstention : 0.

Pour : 72
Contre : 7
Abstention : 0
Non participé : 0

Claude ROULLEAU

Vice-Président Délégué



Référence de la parcelle 003 HK 03 Référence cadastrale de la parcelle Commune/cadastrale A015500	003 HK 03 2 340 mètres carrés 138, RUE DE L'ABERDRONNE 79000 NIORT
Référence de la parcelle 002 HK 41 Référence cadastrale de la parcelle Commune/cadastrale A015500	002 HK 41 1 563 mètres carrés 160, RUE DE L'ABERDRONNE 79000 NIORT
Référence de la parcelle 005 HK 39 Référence cadastrale de la parcelle Commune/cadastrale A015500	005 HK 39 1 575 mètres carrés 487, AV DE LIMOGES 79000 NIORT

Cadastr

CWIR - TERRE DE SPORTS

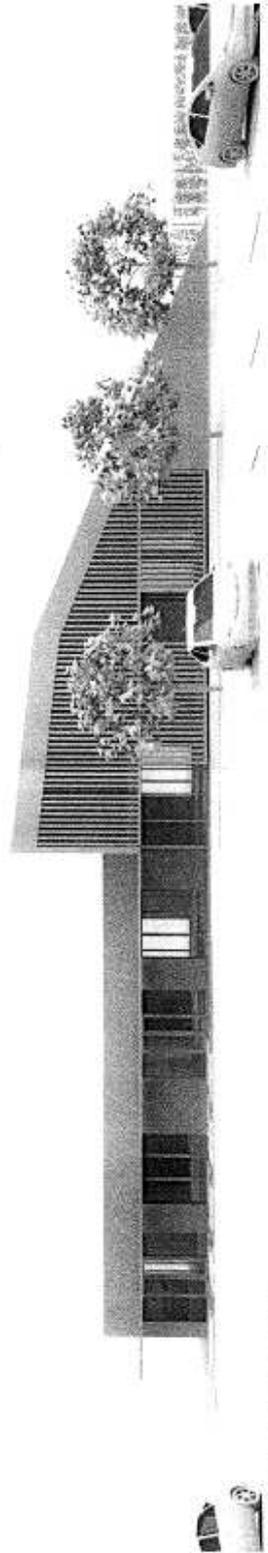
Accusé de réception en préfecture
 079-200041317-20180129-C44-01-2018-DE
 Date de télétransmission : 01/02/2018
 Date de réception préfecture : 01/02/2018



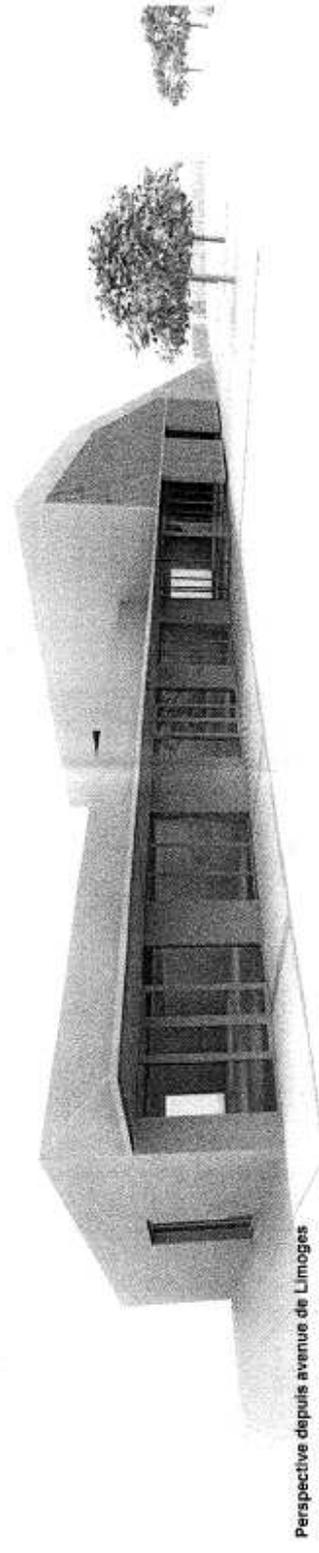
Plan de masse - Ech : 1:500e



Axonométrie



Façade sur avenue de Limoges



Perspective depuis avenue de Limoges

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20180129-C44-01-2018-DE
Date de télétransmission : 01/02/2018
Date de réception préfecture : 01/02/2018